



**Le Conseil d'Etat**

1234-2023

Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la  
communication (DETEC)  
Monsieur Albert RÖSTI  
Conseiller fédéral  
Palais fédéral Nord  
3003 Berne

**Concerne : prise de position sur le projet de loi fédérale sur la surveillance et la  
transparence des marchés de gros de l'énergie (LSTE)**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Notre Conseil a pris connaissance de votre projet de loi ci-dessus et nous vous remercions de nous donner l'opportunité de prendre position comme suit.

Compte tenu des tensions actuelles sur les marchés européens de l'énergie, nous sommes sur le principe favorables au renforcement de la transparence et de la surveillance du négoce de gros de l'énergie, de l'électricité et du gaz. L'interdiction des comportements de marchés illicites, tels que l'exploitation et la divulgation d'informations privilégiées et les manipulations de marché, ainsi que l'introduction d'obligations de renseigner s'appuient d'ailleurs fortement sur les dispositions déjà prévues par le droit des marchés financiers et le cadre légal européen.

Notre Conseil considère en revanche que les dispositifs prévus à ce jour par le Conseil fédéral ne permettront pas de protéger les consommateurs finaux face à la volatilité des marchés et notamment aux fortes hausses de prix accentuées par la guerre en Ukraine. A notre sens, des solutions structurelles doivent être envisagées et proposées par la Confédération en ce qui concerne la Suisse.

Nous vous invitons par ailleurs à veiller dans toute la mesure du possible à éviter une charge administrative élevée voire redondante aux entreprises concernées. A l'instar de la position de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), nous constatons que le marché de gros suisse est plus petit et homogène que celui de l'Union européenne (UE). Nous proposons ainsi d'établir un seuil à partir duquel il existe une obligation de renseigner pour les centrales électriques.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

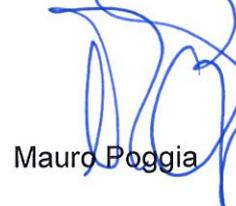
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Rigetti

Le président :



Mauro Poggia